

Un bâtiment agricole ravagé par les flammes

Montigné. S'il n'a fait aucune victime, un violent incendie a détruit un hangar et 150 tonnes de paille, hier matin, près de Celles-sur-Belle.



Impossible pour les pompiers de rentrer dans le bâtiment qui menaçait de s'effondrer. Ils ont laissé la paille brûler et ont veillé à ce que l'incendie ne se propage pas, jusque dans l'après-midi.

C'est toute la nourriture des 600 chèvres de l'EARL La Tête Noire qui est partie en fumée, hier, à Montigné, commune associée de Celles-sur-Belle. Le hangar de 500 m² qui abritait les 150 tonnes de fourrage a été la proie des flammes. C'est un employé de la porcherie voisine qui a donné l'alerte, à 11 h. Il avait vu la fumée et, surtout, « *entendu comme des coups de fusil. C'était les plaques de toit qui éclataient* », raconte Laurence Tribot, propriétaire, avec son mari, Jean-Pierre. Rapidement, la solidarité a réuni les voisins pour tenter de contrôler le feu jusqu'à l'arrivée des pompiers. « *Ça m'a fait un choc quand j'ai vu les flammes. Et cette chaleur, impressionnante!* ».

Les secours ont eu comme première préoccupation de pré-

server la chèvrerie attenante et les 600 bêtes. Bien que perturbés par l'odeur et les bruits, l'état des animaux, qu'il a fallu déplacer dans le fond du bâtiment, n'a pas nécessité que les

pompiers fassent venir un vétérinaire, une cellule animale étant sur place.

Risque d'effondrement

La trentaine de pompiers a ali-



ment un mur d'eau entre les bâtiments, tout en surveillant la paille qui se consumait. « *Il y a un risque d'effondrement du pignon et de la structure* », précisait l'adjudant-chef Daniaud, chef de groupe de Melle. Le fourrage ne pouvant être sauvé, pas question de mettre en danger les pompiers en les faisant entrer dans ce bâtiment fragilisé. En plus de deux camions incendie, l'intervention a nécessité un camion dévidoir. « *Il a fallu dérouler un tuyau de 400 m* », détaille le chef de groupe. Le point d'eau le plus proche ne suffisait pas. L'origine accidentelle est privilégiée par les gendarmes : rentré il y a peu, le foin, pas assez sec, pourrait avoir chauffé.

(Photos NR Jean-André Boutier)

Julie Menez
nr.niort@nrco.fr

en bref

CONFERENCE Les changements climatiques et les Deux-Sèvres

Menace ou opportunités pour les Deux-Sèvres, les changements climatiques ? C'est le thème de la conférence donnée par Frédéric Levraut, expert agriculture, jeudi 9 juin à 18 h 30 à L'Hélianthe, à La Crèche, à l'invitation de la chambre d'agriculture en partenariat avec la chambre de métiers et la chambre de commerce et de l'industrie.

AERONAUTIQUE Alain Rousset visite Les Forges de Bologne

Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes visitera ce mardi la société des Forges de Bologne, filiale de Lisi Aerospace, à Parthenay. La Région a accompagné l'équipementier aéronautique sur plusieurs projets à hauteur de 255.000 €.

CONCOURS Trois apprentis du campus de Niort récompensés à Paris

L'une des deux équipes du campus des métiers de Niort qui disputaient le prix national Goût et Santé (organisé par Maaf Assurances) ont terminé sur la troisième marche du podium. Les trois apprentis ont été récompensés pour leur trio de tartines gourmandes « La Balade en Poitou-Charentes ».

Pour commenter l'actualité rendez-vous sur

www.lanouvellerepublique.fr

Ils ont eu peur du gyrophare bleu

Niort

Samedi, 21 h 30, à Niort. Appelés sur une rixe, des policiers en tenue allument le gyrophare de leur voiture de patrouille pour intervenir au plus vite. Las! Boulevard de l'Atlantique, une Renault 5 les empêche de passer, ignorant la lumière bleue... avant d'accélérer brusquement, comme si elle prenait la fuite. Un comportement qui, forcément, alerte les policiers.

Ni une ni deux, ils enclenchent la sonnerie deux-tons et prennent en chasse la Renault. La course-poursuite va durer une bonne dizaine de minutes, les véhicules enchaînant l'avenue de Wellingborough et le boulevard Willy-Brandt. Quand soudain, au niveau du rond-point de Buffevent, direction Saint-

Rémy, le conducteur de la R5 perd le contrôle. La voiture fuyeguese termine contre un talus.

Pas de permis

Pas découragés, conducteur et passager tentent alors de prendre la fuite à pied... bien vite rattrapés et interpellés par les policiers, qui les ont ramenés au poste.

Le conducteur, un Niortais âgé 20 ans, confessera rapidement que, n'ayant pas le permis, il a pensé, en voyant le gyrophare, que les policiers en avaient après lui... Si son passager a été laissé libre, le Niortais a été placé en garde à vue pour conduite sans permis, défaut d'assurance et refus d'obtempérer. Auditionné hier matin, il est reparti avec une convocation devant le tribunal correctionnel en octobre.

J.M.

DEMANDEZ PLUS À VOS PNEUS DU 1er AU 30 JUIN 2016

JUSQU'À **80€ OFFERTS***
+ TENTER DE GAGNER **1 SEJOUR UNIVERS MICHELIN..**
POUR L'ACHAT DE PNEUS MICHELIN

Participez à l'opération MICHELIN JUIN 2016, en vous connectant sur offre.promo.michelin.fr

CHOUTEAU PNEUS

PARLANGEAC-AVOIRT 2 rue Champagnelle Ménars France Angle rue Courant Tél. 05 49 33 12 08	NIORT 16, av. de Paris Proximité place de la Biche Tél. 05 49 77 23 00	CHARENTAY 680, route de Paris Entre Carré et N. sur Tél. 05 49 23 05 03	PARTHENAY 116, rue Adrien de Briand Route de Poitiers - Face à Adien Tél. 05 49 34 36 41
---	--	---	--

PROFIL+
www.profilplus.fr

★ PNEUMATIQUES ★ SUSPENSION ★ GÉOMÉTRIE ★ FREINAGE ★ VIDANGE ★ SANS RENDEZ-VOUS

sécurité

Une journée dans la peau des sapeurs-pompiers

Ils veulent faire connaître leur métier et espèrent gagner quelques volontaires de plus. Les sapeurs-pompiers du département vont faire le show, à Niort.

Attention, attention... Le samedi 11 juin, dès 11 h 30, la place de la Brèche, à Niort, va être le théâtre d'une intervention des sapeurs-pompiers sur un camion-citerne accidenté. Qu'on se rassure, ce ne sera qu'une démonstration des spécialistes des Risques chimiques, épaulés par d'autres équipiers. Cette animation grandeur nature fait partie du programme concocté par le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) des Deux-Sèvres, à l'occasion de la Journée nationale des sapeurs-pompiers. Après Parthenay, l'an passé, c'est donc à Niort que 80 soldats du feu et agents du Sdis (plus une vingtaine de jeunes sapeurs-pompiers) vont faire montre de leurs techniques devant la population, après une cérémonie officielle, à 11 h.

“ Susciter des envies de volontariat ”

« Il y aura aussi un exercice du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (Grimp) 79, avec sauvetage, contre les parois des galeries, en haut de la place de la Brèche », annonce le colonel Patrick Marand. Très attaché à cette journée d'animations et de promotion de son métier, le directeur du Sdis 79 y voit l'occasion de « montrer les activités des sapeurs-pompiers à la



La démonstration de l'équipe Risques chimiques, en hypercentre de Niort, s'annonce impressionnante.

population, dans des lieux où on ne les voit pas habituellement ». Au travers des nombreux ateliers découverte pro-

posés de 13 h à 18 h et du point info installé, l'objectif affiché est aussi « de susciter des envies de volontariat, et pourquoi

pas quelques vocations », insiste Thierry Marolleau.

Cent pompiers en moins sur une dizaine d'années

En effet, le président du conseil d'administration du Sdis 79, tout comme le colonel Marand et le capitaine Christophe Mathé, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres, ne peuvent que constater une baisse des effectifs. « Cent sapeurs-pompiers en moins, sur une dizaine d'années, dans le département », résume le colonel Marand.

Julie Menez
nr.niort@nrco.fr

en savoir plus

Les animations sur la place de la Brèche

Samedi 11 juin, Journée nationale des sapeurs-pompiers, place de la Brèche. A 11 h, cérémonie officielle en l'honneur des sapeurs-pompiers ; manœuvres, à 11 h 30, risques chimiques, à 16 h 30, secours routiers (prise en charge d'une victime d'un accident de la circulation). Ateliers de découverte, en continu de 13 h à 18 h : secourisme, mini-parcours

sportif, lance à eau avec les jeunes sapeurs-pompiers, techniques de cordes avec le Grimp 79, exposition de véhicules d'intervention et de collection, exposition de véhicules d'intervention et de collection avec le Fanal Rouge et de photos. Possibilité de faire des photos en tenue complète de pompier et de repartir avec le cliché.

tribunal correctionnel de niort

A La Crèche, le voleur venait de l'intérieur

Un Rochefortais de 43 ans a été condamné à trois mois d'emprisonnement ferme, jeudi dernier, par le tribunal correctionnel de Niort pour des vols et escroqueries commis à La Crèche entre avril et juin 2014. A l'époque, le quadragénaire avait trouvé l'hospitalité chez des amis « qui avaient eu la gentillesse de vous recevoir à une période difficile ». Une gentillesse dont ils n'ont pas forcément été remerciés. « Vous attendiez que monsieur s'endorme pour lui voler sa carte bleue avec laquelle vous alliez retirer de l'argent », lui a rappelé le président du tribunal. C'est une série de retraits opérés au distributeur automa-

tique de billets le plus proche de la maison qui a mis sur la piste de l'« ami » pour le moins indélicat. « Combien avez-vous retiré au total ? », demande le juge. « Dans les 500 € », estime l'intéressé. « Eux disent plutôt 1.120 € ».

“ Monsieur a le profil d'un petit escroc ”

Le prévenu essaie de se défendre, un peu maladroitement : « La personne qui m'hébergeait n'a pas besoin de moi pour avoir des problèmes d'argent. Il a déjà été interdit bancaire par le passé. C'est quelqu'un d'instable, qui roule toute la journée et dépense énormément en carburant. »

Très vite, le président l'arrête : « C'est vous qui êtes jugé là monsieur. »

Déjà condamné à de multiples reprises, notamment pour quatre vols, « monsieur a un casier qui ne plaide pas vraiment en sa faveur, a fait observer le procureur de la République. Il profite de la confiance de ses amis, il a un comportement inadmissible et semble toujours ne pas comprendre. Monsieur a le profil d'un petit escroc ». Jean-François Héry avait requis six mois de prison ferme.

“ Laissez-moi ma liberté ! ” « Je vous demande la clémence. Aujourd'hui, j'ai démenagé. Depuis que je suis en Vendée, j'ai

trouvé un équilibre. » L'homme indique en effet avoir trouvé un emploi et vivre en couple : « Avant, j'ai fait pareil avec ma petite amie, je lui ai pris 4.000 € mais j'ai tout remboursé, je suis toujours avec elle, c'est elle aussi qui m'a trouvé un boulot. » D'où cette supplication : « Je vous demande de me laisser une chance, de me laisser en Vendée, de me laisser mon travail. » Et encore : « Condamnez-moi à des amendes, je les paierai. Mais laissez-moi ma liberté ! »

Le tribunal l'a finalement condamné à de la prison ferme, en lui précisant que cette peine était aménageable.

H.E.

CHEF-BOUTONNE Fillette de 8 ans blessée par un chien : une plaie au cuir chevelu

La blessure de la fillette de 8 ans provoquée par un labrador, dimanche vers 17 h au magasin Stock Fouille de Chef-Boutonne, s'avérait plus spectaculaire que grave, au final (NR de lundi) : de source gendarmerie, il s'agissait d'une plaie au cuir chevelu occasionnée par une griffe du chien, qui voulait jouer. Et si l'enfant a été conduite au centre hospitalier universitaire (CHU) de Poitiers par les sapeurs-pompiers, c'était pour y recoudre sa plaie de telle sorte qu'aucune cicatrice ne soit visible sur le long terme.

BESSINES - PAMPROUPX Deux véhicules partent en fumée

Hier, les sapeurs-pompiers sont intervenus à deux reprises pour circonscrire autant d'incendies de véhicules. La première sortie, celle des soldats du feu de la caserne de Niort, s'est produite un peu après 11 h route de La Rochelle, sur le territoire de la commune de Bessines. La seconde, avec les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Maixent-l'École, est survenue en tout début d'après-midi, vers 14 h 15, sur le parking des serres de la Guittière, à Pamproux.

AIRVAULT Avant d'être relevé le camion-citerne a dû être vidé de son lait

A partir de 13 h 15 hier, des sapeurs-pompiers spécialisés en risques chimiques ont été sollicités pour participer au dépannage du camion de lait qui s'était renversé dans un champ le long de la route départementale 725, à Airvault, la veille aux alentours de 16 h (NR de lundi) : ils venaient des casernes de Niort et de Parthenay. Car, avant de relever le poids lourd à proprement parler, il a fallu vider sa citerne remplie de quelque 28.000 litres de lait avant l'accident, dont le chauffeur est sorti indemne. L'intervention des soldats du feu s'est terminée un peu après 18 h.

Santé
LA VOIE PALVÈSE

La méditation modifie durablement le fonctionnement du cerveau

Vrai
 Faux

Votre magazine vous répond

Actuellement en vente

La Nouvelle République Centre Presse

Journées
Portes Ouvertessamedi 11 &
dimanche 12 juin

Mercedes Classe B

Consommations mixtes de la Classe B (incluant version électrique) de 0,0 à 6,8 l/100 km - CO2 de 0 à 157 g/km.

20 boulevard des Rochereaux
79180 Chauray

mercedes-niort.fr

SAVIA
NIORT

société

Insertion et probation :
1.200 personnes suivies

Mario Jean est conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation : le représentant syndical niortais veut alerter sur les difficultés du Spip.

La semaine Spip mort est un mouvement national des personnels du Service pénitentiaire d'insertion et de probation. A l'appel d'une intersyndicale (CGT collectif insertion et probation, Syndicat national de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire qui appartient au mouvement FSU et CFDT Interco et justice), il s'agit, pour les participants, « de boycotter les réunions institutionnelles, tout en assurant nos missions », explique Mario Jean, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP), à Niort, et représentant syndical CGT collectif insertion et probation.

Une action hier à Bordeaux

Point de départ de la grogne : une prime versée aux personnels pénitentiaires en rapport avec les missions de lutte contre la radicalisation. « Mais le Spip,

qui assure pourtant aussi ces missions, n'a pas pu en bénéficier ! », déplore le représentant syndical.

Hier, dans le cadre d'actions nationales, était prévu un rassemblement devant le centre pénitentiaire de Bordeaux. S'il reconnaît que le Spip départemental fonctionne bien, Mario Jean rappelle les chiffres d'une activité débordante : « Au 1^{er} mai, il y avait 95 détenus à la maison d'arrêt de Niort. Et dans les Deux-Sèvres, 32 personnes sous surveillance électronique et un peu plus de 1.000 personnes suivies en milieu ouvert. Nous sommes huit CPIP (dont six temps partiel) à Niort et cinq à Bressuire (trois temps partiel). »

En France, on compte 79.490 détenus et environ 200.000 personnes suivies en milieu ouvert pour 4.000 CPIP. Autre revendication : un recrutement massif.

Julie Menez
nr.niort@nrco.fr

Portes Ouvertes Renault du 9 au 13 juin⁽¹⁾Une Nouvelle Renault MEGANE GT à gagner⁽²⁾RENAULT
La vie, avec passion.

Animations
enfants
Bouffes sur ballons,
streamer gonflables...

Ouverture exceptionnelle dimanche 12 juin⁽³⁾

(1) Participation gratuite. (2) Et si vous avez la chance de gagner la Renault MEGANE GT, vous pouvez gagner aussi la Nouvelle Renault MEGANE GT (maximum 1000 €) et 15.000 € de services (CGI, 15% de consommation à l'achat). (3) Ouverture exceptionnelle de 14h à 18h.

Partenaires : CGT

Facebook

Les journées solidaires à Niort

Samedi 11 et Dimanche 12 juin de 14h à 18h



Démonstration
Handibasket
avec l'équipe A.S. Niort



Faites un don aux
associations présentes ce
week-end, Renault Niort
s'engage à leur verser

50% de votre don*

* Pour tout don effectué auprès des associations présentes le samedi 11 et dimanche 12 juin 2016, Renault Niort s'engage à verser 50% de votre don (à hauteur de 50€ maximum par don).

RENAULT À NIORT
214, avenue de Paris
TÉL. 05 49 33 34 22

RENAULT À PARTHENAY
114, avenue Aristide Briand
TÉL. 05 49 94 04 00



RENAULT À THOUARS
142, avenue Émile Zola
TÉL. 05 49 66 21 78

RENAULT À BRESSUIRE
Route de Poitiers
TÉL. 05 49 74 15 33

100 pages
de conseils et d'infosSanté
SAVOIR PRÉVENIR

- Anticiper
- Prévenir
- Dépister
- Préserver sa santé

Magazine actuellement en vente
chez vos marchands de jouaux.

La Nouvelle
République
Centre Presse

21^e fête mécanique ancienne11 et 12
JUIN à LESTERPS 16420

Samedi 11 juin : vide granges et exposition de véhicules anciens, croquette géante (6021 œufs) et spectacle music hall 16€ sous chapiteau - Dimanche 12 juin : rallye véhicules anciens, animations et démonstrations, repas campagnard, labours, super tombola 06 15 39 37 00

tribunal correctionnel de niort

“ Si elle le dit, il faut la croire ”

Un Deux-Sévrien de 64 ans a été condamné pour agression sexuelle sur une petite cousine, hier. Il a essayé d'invoquer l'alcool comme excuse.

Vêtu d'un jean bien trop grand pour lui, il se présente seul à la barre. Hier, ce retraité de 64 ans avait bien du mal à évoquer les faits devant le tribunal correctionnel de Niort : une agression sexuelle dénoncée par sa petite cousine de 11 ans.

Après un mot transmis à deux reprises au moment du conseil de classe par la jeune Hélène (1), l'infirmière de son collègue interroge l'adolescente sur ses « problèmes familiaux ». Cette dernière confie ce qui s'est passé, en septembre, alors que cet homme dînait chez eux.

« Elle était en pyjama short. Vous êtes venu vous asseoir avec elle dans le canapé et vous avez posé votre main sur son genou. Vous êtes remonté jusqu'à sa cuisse, en lui caressant la jambe, jusqu'au bas du short. Là, vous avez passé la main sous le short et avez touché son sexe », lit la présidente Bordat.

“ Minimisation des faits ”

Le prévenu reconnaît avoir caressé la jambe de l'enfant. Et la main sous le short ? « Si elle le dit, il faut la croire », lâche-t-il très maladroitement. Plus sûr de ses souvenirs, il met ça sur

le compte de l'alcool. La réponse est cinglante : « Ce n'est pas la première fois que vous buvez. Vous n'agressez pas une petite fille à chaque fois ? ».

Si l'alcool peut avoir facilité ce passage à l'acte, la présidente veut savoir si le sexagénaire a cherché à maîtriser sa consommation. Oui, il a arrêté l'alcool. Mais l'explication est glaçante. « A cause d'un problème à l'estomac, sur les conseils du médecin. » Pas à cause du geste reproché par l'adolescente ni de la paire de claques administrée par le papa, mis au courant de l'histoire. L'expertise psychiatrique n'a révélé ni pathologie

ni tendance perverse. Mais souligne une reconnaissance à minima des faits. Comme la procureure Natacha Rateau : « On n'est pas dans le mensonge mais dans la minimisation ». Elle requiert une peine de six mois avec sursis, à laquelle le tribunal ajoute une mise à l'épreuve de deux ans, avec obligation de soin. L'homme est aussi inscrit au Fijais (fichier des auteurs d'infractions sexuelles). Il devra verser 1.000 € à la victime.

Julie Menez
nr.niort@nrco.fr

(1) Prénom d'emprunt.

Un cycliste poitevin grièvement blessé

Thouars

Un cycliste poitevin âgé d'une quarantaine d'années a été sérieusement blessé au visage lors d'un accident qui est survenu au moment où il finissait de s'échauffer pour une course. Organisée par le Vélo club thouarsais, cette course allait débiter vers 20 h 10 lorsque le cycliste est entré en collision avec une voiture à l'intersection des rues du Stade à Louzy et du Petit-

Rosé, dans la zone industrielle. Le sportif, qui courait sous les couleurs du club de Chasse-neuil-du-Poitou, n'aurait pas respecté un panneau stop au moment où survenait une voiture conduite par une jeune automobiliste de Sainte-Verge se dirigeant vers le bourg de Louzy.

Victime d'une profonde entaille au menton et au visage, il a été secouru par les pompiers de Thouars et transporté au centre hospitalier. Enquête de la gendarmerie de Thouars.

LUCHÉ-THOUARSAIS
Un employé blessé sur la base de loisirs

Hier, vers 12 h, les pompiers de Saint-Varent sont intervenus sur la base de loisirs des Adillons, à Luché-Thouarsais, propriété de la communauté de communes du Thouarsais. Un employé de la collectivité s'est blessé à la main gauche avec une tondeuse. Le jeune homme de 27 ans aurait eu une phalange sectionnée. Il a été transporté à l'hôpital de Thouars, puis au Centre de la main à Angers.

BOISMÉ
Incendie dans une dépendance agricole

Vendredi, vers 15 h 45, les pompiers de Bressuire, La Chapelle-Saint-Laurent et Parthenay ont été appelés pour un incendie dans une dépendance agricole sur la commune de Boismé, au lieu-dit « Les Bleures ». Une cuve contenant 4.000 l de fioul se trouvant sur place a pu être sécurisée par les sapeurs-pompiers. La gendarmerie de Bressuire était également sur place.

Un quinquagénaire hélicoptéré après une chute de 3 mètres

Airvault

Les sapeurs-pompiers des casernes d'Airvault, de Thénézay et de Thouars et la police municipale d'Airvault ont été mobilisés hier matin pour se rendre à la scierie Bernier, à Airvault. Un quinquagénaire y a été découvert, à terre,

après être tombé d'une hauteur de trois mètres. Il était seul au moment de la chute et l'heure de l'accident est encore inconnue. Souffrant d'une hémorragie grave, il a été hélicoptéré en urgence vers le CHU de Poitiers. Malaise, maladresse... les causes de la chute restent encore à déterminer.

Entre 100 kg et 200 kg de cuivre “ volé ” dans le coffre de la voiture

Niort

Dans la nuit de jeudi à vendredi, aux environs de 4 h du matin, une patrouille de la police nationale a été intriguée par le comportement d'un conducteur dans le centre-ville de Niort : l'automobiliste a fait demi-tour à la vue des forces de l'ordre au niveau de la place Saint-Jean. Il sera contrôlé un peu plus loin, boulevard Main. Dans le coffre de la voiture, occupée par quatre hommes aux mains gantées, les fonctionnaires de police découvrent une centaine de câbles de

cuivre découpés, d'un poids évalué entre 100 kg et 200 kg. Les mis en cause, placés en garde à vue en raison de leurs explications jugées confuses quant à la provenance de la marchandise, ont finalement déclaré qu'ils avaient acheté le cuivre, apparemment neuf, à des gens du voyage tout en sachant qu'il était très probablement volé. Remis en liberté hier en fin d'après-midi, le quatuor répondra des faits de recel de vol devant le tribunal correctionnel de Niort à l'audience du jeudi 13 octobre prochain.

AZAY-LE-BRULÉ
Une jeune femme se tue au guidon de son scooter

Hier, vers 20 h 15, une jeune femme âgée de 30 ans a perdu la vie alors qu'elle circulait sur son scooter, à la sortie du village des Brousses, à Azay-le-Brûlé, route de Beaulieu. Originaire de ce même village, c'est en sortant d'une courbe à gauche qu'elle aurait perdu le contrôle de son engin avant de percuter un poteau en ciment. A leur arrivée sur les lieux, les sapeurs-pompiers de Saint-Maixent-l'École et le Samu ont constaté son décès. Son passager, un jeune garçon âgé de 11 ans, choqué, a été évacué vers le centre hospitalier de Niort. Présents sur les lieux, les gendarmes de Saint-Maixent-l'École ont procédé aux constatations d'usage.

MISSÉ
Trois blessés légers dans une collision

Hier, vers 15 h, trois personnes ont été légèrement blessées sur la RD 37, à Missé. Peu après l'aérodrome, un conducteur de 18 ans, originaire de Taizé, qui circulait dans le sens Thouars-Poitiers, a perdu le contrôle de son véhicule. Celui-ci s'est déporté sur la voie de gauche allant percuter la voiture qui arrivait en face. A l'intérieur, un couple de sexagénaires de Saint-Varent. Les deux automobiles ont fini leur course sur le toit dans les champs voisins. Seize pompiers de Thouars, Le Thouet (Airvault), Saint-Varent et La Plaine, dirigés par le lieutenant Patrice Deuré, étaient sur place. Transportés à l'hôpital de Thouars, les trois blessés en sont ressortis en début de soirée. Les gendarmes de Thouars étaient également sur les lieux. Pendant plus d'une heure, la circulation s'est faite sur une voie.

CHEF-BOUTONNE
Au volant malgré un permis de conduire annulé en 2008

Jeudi, vers 16 h, les gendarmes de la brigade motorisée (BMO) de Melle ont mis en place un contrôle routier rue Robert-Béchade, à Chef-Boutonne : ils ont notamment demandé au conducteur d'un fourgon Nissan Interstar de s'arrêter. Au volant, un habitant de Saint-Courson, en Charente, âgé de 35 ans. Après vérification, les militaires se sont aperçus que le permis de ce demandeur d'emploi avait été annulé à la suite d'une décision judiciaire remontant à... 2008. Le contrevenant sera convoqué ultérieurement devant le tribunal correctionnel.

REMORQUES

Des remorques de PRO

Bagagère - Utilitaire
Benne - Plateaux
Fourgon
Porte voiture
Porte engin
Remorque chien...

PROMO 205x125 essieu 750kg 595€

Bois et Galva 1 ou 2 essieux

Benne double essieux

Rte de St Jean d'Angely
RD 650 à 5mn de NIORT
05 49 09 51 78

1 CHOIX INCOMPARABLE de + de 150 modèles www.aid-remorque.fr

CITY CASH

Petit ménage
Vaisselle - Verrerie
Équipement de cuisine
Tapis d'ameublement
Poterie
Linge de maison
Outillage...

Arrivage Accessoires cheminée

Règlement en 3 fois sans frais à partir de 200€

Des centaines d'idées cadeaux à découvrir

Ouvert le samedi

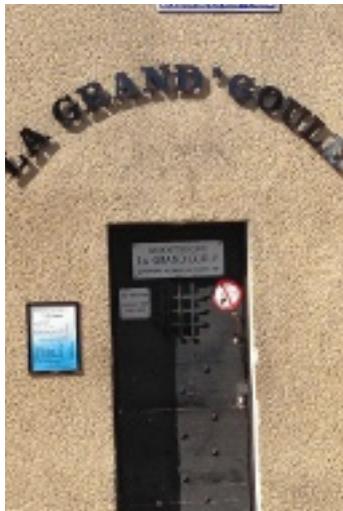
La discothèque fermée après le drame

Poitiers - Echiré

Ni la préfecture, à l'origine de la sanction administrative, ni les gérants de la discothèque la Grand'Goule n'ont souhaité s'exprimer sur la fermeture de trois semaines imposées à l'établissement.

Elle prend fin cette semaine, la boîte de nuit doit rouvrir ce mercredi après trois semaines de silence.

Et encore, la sanction envisagée dans un premier temps aurait été beaucoup plus lourde. Certaines sources parlent de six mois. Les gérants de l'établissement ont dû présenter des arguments de poids pour revenir à une sanction plus acceptable. Des sources proches



La discothèque va rouvrir dès ce mercredi.

du dossier confirment que la fermeture administrative prononcée fait suite à l'épisode tragique du début de l'année :

un jeune homme de 22 ans, originaire d'Echiré, avait succombé à une chute mortelle depuis la falaise des Dunes, fin janvier. L'attaquant du club de football passait la soirée dans la boîte de nuit avec ses copains du foot. Constatant son état d'ébriété avancé, il avait été expulsé de l'établissement. Il avait alors erré dehors avant de chuter. La famille du jeune homme avait porté plainte contre X et une pétition avait été lancée par des proches sur internet pour réclamer la fermeture de la discothèque.

Les proches de la victime s'insurgeaient qu'il ait été mis dehors sans avoir pu reprendre son blouson ni prévenir ses amis.

E.C.

tribunal correctionnel de niort

Prison ferme pour le père maltraitant

On leur reproche des coups sur leur enfant de 4 ans mais seule la maman, 26 ans, s'est présentée au tribunal correctionnel de Niort. Les faits remonteraient du 1^{er} avril au 7 mai 2015. Quand le petit Mathis (1) est conduit par son père au service pédiatrique de l'hôpital de Niort, pour un rendez-vous. L'enfant a de nombreux hématomes. Il est hospitalisé avec une ITT de neuf jours. L'enfant, qui faisait déjà l'objet d'une mesure d'assistance, est placé.

La jeune maman (ses trois enfants faisant aujourd'hui l'objet d'une mesure) reconnaît avoir donné des claques à son fils et un coup de poing dans le dos. « J'étais fatiguée et enceinte, je

faisais tout à la maison. Et je prenais des stupéfiants, à l'époque. » Les bleus sont à mettre, aussi, au crédit du papa, dont elle est en train de divorcer, et des chutes récurrentes du garçonnet, insiste-t-elle.

Retrait de l'autorité parentale

« Ces coups sont d'une grande cruauté, parce qu'il est tout petit et parce qu'ils viennent de ceux qui sont chargés de l'éduquer », appuie la procureure, Natacha Rateau. Elle requiert contre le père six mois de prison, dont trois ferme et trois assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve au moins pendant

deux ans. Pour la maman, six mois de sursis avec mise à l'épreuve et obligation de soins. Pour M^e Marret, qui défend la jeune femme, elle en a fini avec un parcours chaotique : « Elle veut faire les bons choix ».

Le père de 29 ans a été condamné à huit mois ferme, sans mandat d'arrêt, avec le retrait total de l'autorité parentale. La mère à six mois assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve de deux ans, avec une obligation de soins et de formation ou de travail. Les deux doivent indemniser solidairement leur fils, à hauteur de 1.500 €.

J.M.

(1) Prénom d'emprunt.

agriculture

Fnsea 79 : 70 ans de combat en une expo

Pour beaucoup, le syndicalisme, ou l'action syndicale, se résume à manifester devant la préfecture, les laiteries ou les grandes surfaces... Le président de la Fnsea 79 n'a pas eu le temps de finir sa phrase, jeudi soir, à la chambre d'agriculture, que les rires ont fusé. « Mais notre rôle est beaucoup plus étendu », a-t-il tout de même conclu, citant « notre mission première, la défense des revenus ».

Alain Chabauty prenait la parole à l'heure d'inaugurer une exposition rétrospective sur 70 ans d'action syndicale dans le département. Une exposition installée à la chambre d'agriculture où l'on voit beaucoup de manifestations d'agriculteurs à bout, de la crise du lait à celle de la viande en passant par les années de sécheresse... Des souvenirs doulou-



L'exposition retrace sept décennies d'actions des agriculteurs de la Fnsea 79.

reux qui rappellent tout de même aussi les grandes mobilisations solidaires, les combats collectifs d'une agriculture française « devenue l'une des plus puissantes au monde

qui, forte de ses milliards d'euros d'exportations, contribue à l'équilibre de la balance commerciale du pays », a rappelé Alain Chabauty. « Elle contribue aussi aujourd'hui, et plus que jamais, fortement à l'ancrage de l'activité économique sur nos territoires ruraux. En Deux-Sèvres, c'est près d'un emploi sur cinq qui est en lien plus ou moins direct avec le métier d'agriculteur. »

Des chiffres qui en disent long sur le poids que continue à représenter l'agriculture avec ses 4.500 actifs dans le département même si « rien n'est jamais acquis et qu'il n'y aurait rien de pire que de se contenter de l'existant et refuser toute évolution de notre profession », a prévenu le président.

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, chemin des Ruralies, à Vouillé. Tél. 05.49.77.15.15.

Le fourgon volé retrouvé incendié

Sainte-Radegonde - Chiché

Volé par effraction au cours de la nuit de vendredi à samedi dans les locaux du centre municipal de Sainte-Radegonde, un fourgon porte-plateau a été retrouvé incendié à une trentaine de kilomètres de là. En effet, des personnes

ont signalé, samedi vers 19 h, un incendie de tracteur du côté de la Porrière, sur la route qui relie Chiché à Faye-l'Abbesse. Il s'agissait du même véhicule. Entretemps, il avait été utilisé pour commettre un vol au préjudice d'une entreprise de la région saint-varentaise. La gendarmerie a ouvert une enquête.

MAGNÉTOLOGUE de France

Réseau Acti-Vie-Duo

Soulager : Arthrose, rhumatismes, tendinites, dépression, ostéoporose, mal de dos, douleurs...

Joëlle Roy
Magnétologue
61, rue de la Chaintre Brûlée
79000 Niort
Tél. 06 48 71 03 57
joelleroy95@gmail.com

GAGNEZ vos entrées

Maison de la Magie BLOIS

A LA MAISON DE LA MAGIE DE BLOIS
Valables saison 2016

Tentez de gagner 10 places (5 invitations pour 2 pers.)
Jusqu'au mercredi 29 juin 2016 à minuit

TEL 0 897 390 049 Service 0.79€ / min + prix appel

SMS Envoyer KDO2 au 71036*

la Nouvelle République Centre Presse

GAGNEZ vos entrées

PUYDUFOU

POUR LE GRAND PARC DU PUY DU FOU
Valables saison 2016

Tentez de gagner 20 entrées 1 jour (10 invitations pour 2 pers.)
Jusqu'au mercredi 29 juin 2016 à minuit

TEL 0 897 390 049 Service 0.79€ / min + prix appel

SMS Envoyer KDO1 au 71036*

la Nouvelle République Centre Presse